

CORRESPONDANCE LIBRE

(à la recherche d'une démarche naturelle de correspondance interscolaire)

Marcel JARRY

Cette séance avait pour but essentiel de faire le point de l'expérience de correspondance libre qui avait débuté en début d'année scolaire.

L'équipe qui y a participé est en définitive assez réduite car des camarades engagés n'ont pour des raisons diverses pu persévérer dans la voie que nous voulions explorer. Ceux qui ont persisté reconnaissent tous qu'il leur est maintenant difficile de revenir en arrière et qu'ils ne peuvent maintenant envisager de correspondre autrement.

Je rappelle brièvement les principes que nous avons adoptés au départ :

— suppression du cadre étroit d'envois à date fixe. Les enfants écrivent selon leur rythme et, en principe les envois deviennent journaliers : on envoie chaque jour ce qui est prêt.

— les enfants choisissent eux-mêmes leur correspondant. Ce ne sont plus les maîtres qui « marient » d'après leurs critères d'adultes. Ce sont ceux des enfants qui doivent prévaloir. Ce qui suppose que l'on se connaisse avant de se choisir, donc qu'il y ait une période plus ou moins longue de correspondance collective qui précède la correspondance individuelle.

De la séance du congrès il ressort que :

— la période de correspondance collective est plus ou moins longue suivant les classes :

- les classes ayant déjà correspondu demandent vite une correspondance individuelle, le problème qui se pose alors c'est d'éviter un choix trop rapide (sur un prénom par exemple),

- les classes n'ayant jamais pratiqué la correspondance demandent beaucoup plus tard la correspondance individuelle. Mais lorsqu'elle arrive dans la classe, elle suscite une véritable faim d'écrire.

— les choix des enfants valent bien les nôtres. Il est rare qu'ils ne s'accordent pas avec le camarade qu'ils ont choisi. Les voyages-échanges pratiqués après un tel choix permettent aussi de vérifier qu'il existe très peu de cas où les choix ne s'avèrent pas valables.

— l'intérêt des enfants pour la correspondance reste constant et se trouve même avivé par les échanges continus et quasi journaliers. Les vies des deux classes s'interpénètrent et grâce à cette manière de procéder la correspondance prend son véritable sens.

Certains problèmes ont été posés :

— Le choix des enfants est-il définitif? Il nous a semblé que nous devions laisser les enfants libres même dans ce domaine tout en leur faisant prendre conscience de leurs responsabilités. Yvette Lonchampt avait apporté une bande réalisée dans sa classe et montrant qu'un enfant pouvait remettre son choix en cause sans que cela pose de problèmes.

— Certains enfants peuvent-ils ne pas correspondre?

Certainement, puisque nous les voulons « libres ». Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne s'intéresseront pas à la correspondance. Ce sont souvent ceux qui n'ont pas de correspondant individuel qui participent le plus à la correspondance collective.

— Comment organiser cette forme de correspondance et suivre le travail de chacun?

Elle demande bien sûr une organisation différente. Colson a montré le planning qu'il a réalisé et où il tient la comptabilité de ce qui est reçu et envoyé. Ce planning a permis d'ailleurs de constater le rythme continu des envois ainsi que leur variété.

— Cette forme de travail demande organisation de classe différente.

C'est certain. Elle conduit tout droit à la classe en ateliers permanents dont a parlé une commission avec laquelle la liaison sera sans doute très profitable.

— La rapidité des envois appelle-t-elle une façon particulière de concevoir la rédaction des lettres?

Dupuy apporte une expérience intéressante de rédaction directe. Une discussion très intéressante a eu lieu sur ce sujet et je pense qu'il serait utile de la continuer. Qui aurait des

éléments de discussion à communiquer?

— Cette correspondance suppose une grosse dépense en frais d'envoi.

Le problème de la gratuité de ces envois s'est posé. Mais nous ne pouvions bien sûr le résoudre. Qu'en pensent nos camarades de Cannes? Une solution à caractère national est-elle à envisager?

— Nous avons également décidé de demander qu'un texte sur la correspondance libre soit joint aux demandes nationales de correspondance afin que ceux qui désirent la pratiquer puissent trouver des correspondants qui accepteront de tenter l'expérience eux aussi. Nous verrons avec Cannes comment cette suggestion pourra être appliquée. Nous serons heureux de recevoir les comptes rendus, les remarques ou les demandes de renseignements de ceux qui n'ont pu assister à cette séance.

M. JARRY

*Ecole maternelle J. Racine
36-Châteauroux*

Bilan des Stages d'été 1970

Après récapitulation des renseignements reçus des responsables de stages ICEM pour l'été 1970 et malgré ceux manquant pour un stage, nous notons que pour 28 stages le nombre de stagiaires a été de 2984. 447 candidatures ont été refusées. Le nombre des animateurs a été de 488. (*voir le détail au dos*)

Les stages en période scolaire au nombre de 20 et les week-end de travail complètent ce bilan.